

« sous peine de désorganiser l'administration municipale assez bien composée ; car d'autres attendent, pour donner la leur\* ) ». (6)

Le 5. 3. 1797 M. fut nommé membre de la première commission administrative des Hospices civils créée en vertu de la loi du 16 vendémiaire (7. 10. 1796). Installée le 14 mars, la commission se vit placer à la tête de l'Hospice St Jean, de l'Hospice des orphelins du Grund ainsi que de l'Hospice des Bons-malades supprimé quelques années plus tard. Mullendorff fit partie de ladite Commission jusqu'au 4. 3. 1801. (8)

Avec son beau-frère JEAN-NICOLAS Mullendorff-Nilles (IV 44), M. entra le 11. 8. 1800 au Conseil de régence présidé par F. Scheffer et où il resta jusqu'au 6. 3. 1804.

C'est ainsi que les deux Mullendorff cosignèrent la requête que le Conseil adressa le 13. 2. 1801 au préfet *Lacoste* et qui tendait notamment à doter la ville de Luxembourg d'une garnison afin de relever la situation économique désastreuse. Sûrement nos ancêtres escomptaient-ils un bel effet de ce passage dans lequel « ils bénissent constamment le jour qui a réuni la Belgique à la France. » (9)

Bien que J. B. Lacoste, excellent mais violent administrateur, accueillit favorablement les desiderata de nos édiles pour les transmettre en haut-lieu, il ne tarda pas à entrer en conflit avec la municipalité lorsqu'il s'avisa de mettre la main sur l'Hôtel de ville.

Le 15 ventôse de l'an XII, donc sept mois avant la visite de Napoléon, les choses se gâtent : un arrêt annule la résolution du Conseil prise à l'unanimité des voix et suspend de leurs fonctions les Conseillers qui avaient signé les délibérations en opposition aux visées du préfet.

Une « supplique émouvante » adressée par les onze destitués aux citoyens *Francoq* et *Collart*, membres du corps législatif pour demander leur intervention dans l'affaire de l'Hôtel de ville ainsi qu'une requête à l'Empereur n'obtiennent aucun résultat. Et la municipalité, venant de perdre à tout jamais sa propriété où elle avait siégé pendant plus de quatre siècles, alla s'installer provisoirement dans l'ancien collège des jésuites. (10)

En 1806 M. vint habiter le numéro 21 de la Grand'rue où il eut le malheur de perdre sa femme, trois ans plus tard. En 1816 il donna une seconde maman à sa nombreuse progéniture : Gertrude Marx, fille du batelier Henry *Marx-Temmel* de Trèves.\*\*)

\*) Suivant décret du 31. 3. 1795 il était défendu de refuser l'acceptation d'une fonction publique reçue par voie d'élection, comme il était défendu de démissionner pour une raison autre que de maladie. (7)

\*\*) Une sœur de Gertrude Marx avait épousé l'imprimeur J. Leisten-schneider de Sarrelouis, qui devint bourgmestre de Trèves. Et un oncle, Jean Marx, qui avait six enfants, vit une de ses filles, Catherine, devenir la femme du batelier Gœrres de Trèves. Au moment où J.-P. Mullendorff dictait ses Mémoires, Madeleine, une fille de ces Gœrres-Marx, était cuisinière chez le lieutenant-général Du Moulin, commandant de la forteresse fédérale.